



---

**ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES**  
(NON AUDITÉS)

---

**HARVEST Energy Leaders Plus Income ETF**  
(Anciennement Energy Leaders Plus Income ETF)

30 juin 2018



# Harvest Energy Leaders Plus Income ETF

## (auparavant, Energy Leaders Plus Income ETF)

<b>ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE</b>			
<b>(non audité)</b>			
<b>Au</b>	<b>30 juin</b>		<b>31 décembre</b>
	<b>2018</b>		<b>2017</b>
<b>Actif</b>			
<b>Actif courant</b>			
Placements	28 476 114	\$	31 469 663
Trésorerie	233 069		722 539
Dividendes à recevoir	111 451		86 448
Plus-value latente des contrats de change à terme (note 6)	-		536 318
	<b>28 820 634</b>		<b>32 814 968</b>
<b>Passif</b>			
<b>Passif courant</b>			
Distributions à payer (note 4)	143 936		348 181
Montant à payer pour la vente d'options	266 698		-
Moins-value latente des contrats de change à terme (note 6)	583 055		-
	<b>993 689</b>		<b>348 181</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>27 826 945</b>	<b>\$</b>	<b>32 466 787</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>			
Série A	25 615 436	\$	27 368 590
Série U (CAD)	2 211 509		5 098 197
Série U (USD)	1 681 180		4 068 955
<b>Nombre de parts rachetables en circulation (note 4)</b>			
Série A	4 652 271		5 077 271
Série U	285 770		710 770
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part</b>			
Série A	5,51	\$	5,39
Série U (CAD)	7,74		7,17
Série U (USD)	5,88		5,72

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

## Harvest Energy Leaders Plus Income ETF (auparavant, Energy Leaders Plus Income ETF)

<b>ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL</b>			
<b>(non audité)</b>			
<b>Pour la période close le 30 juin</b>	<b>2018</b>	<b>2017</b>	
<b>Revenu</b>			
Gain (perte) net sur les placements			
Dividendes	492 621 \$	352 678	\$
Gain (perte) net réalisé à la vente de placements	1 592 771	657 245	
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements	2 589 173	(4 505 246)	
<b>Gain (perte) net sur les placements</b>	<b>4 674 565</b>	<b>(3 495 323)</b>	
Gain (perte) net sur les instruments dérivés			
Gain (perte) net réalisé sur les options vendues	(1 097 008)	465 306	
Gain (perte) de change net réalisé	(315 103)	(367 984)	
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des options vendues	(94 470)	(16 808)	
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur les opérations de change	(1 108 815)	968 116	
<b>Gain (perte) net sur les instruments dérivés</b>	<b>(2 615 396)</b>	<b>1 048 630</b>	
<b>Revenu total (montant net)</b>	<b>2 059 169</b>	<b>(2 446 693)</b>	
<b>Charges (note 5)</b>			
Frais de gestion	152 422	110 535	
Retenues d'impôts	53 019	40 427	
Coûts de l'information aux porteurs de parts	32 818	31 956	
Honoraires d'audit	10 440	4 907	
Honoraires des agents des transferts	8 090	6 940	
Droits de garde et frais bancaires	39 342	34 302	
Frais du comité d'examen indépendant	1 673	1 931	
Droits de dépôt	22 452	21 115	
Frais juridiques	8 284	6 950	
Coûts de transactions (note 8)	35 930	17 012	
<b>Total des charges</b>	<b>364 470</b>	<b>276 075</b>	
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>1 694 699 \$</b>	<b>(2 722 768)</b>	<b>\$</b>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables – <b>série A</b>	1 327 535 \$	(2 516 193)	\$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables – <b>série U</b>	367 164	(206 575)	
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part – <b>série A (note 4)</b>	0,25 \$	(0,65)	\$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part – <b>série U (note 4)</b>	0,64	(1,18)	

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

**Harvest Energy Leaders Plus Income ETF**  
**(auparavant, Energy Leaders Plus Income ETF)**

<b>ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES TOUTES LES SÉRIES (non audité)</b>			
<b>Pour la période close le 30 juin</b>	<b>2018</b>		<b>2017</b>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	32 466 787	\$	22 332 760 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	1 694 699	\$	(2 722 768) \$
<b>Opérations sur parts rachetables</b>			
Produit de l'émission de parts rachetables	3 569 735		6 358 307
Rachat de parts rachetables	(8 840 026)		(811 500)
<b>Opérations sur les parts (net)</b>	<b>(5 270 291)</b>	<b>\$</b>	<b>(5 546 807) \$</b>
<b>Distributions aux porteurs de parts rachetables</b>			
Revenu net de placement	(1 064 250)		(1 453 686)
<b>Total des distributions aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>(1 064 250)</b>	<b>\$</b>	<b>(1 453 686) \$</b>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	27 826 945	\$	23 703 113 \$

*Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.*

## Harvest Energy Leaders Plus Income ETF (auparavant, Energy Leaders Plus Income ETF)

<b>ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES SÉRIE A (non audité)</b>		
<b>Pour la période close le 30 juin</b>	<b>2018</b>	<b>2017</b>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	27 368 590 \$	20 956 417 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	1 327 535 \$	(2 516 193) \$
<b>Opérations sur parts rachetables</b>		
Produit de l'émission de parts rachetables	3 231 450	5 791 292
Rachat de parts rachetables	(5 371 919)	(811 500)
<b>Opérations sur les parts (net)</b>	<b>(2 140 469) \$</b>	<b>4 979 792 \$</b>
<b>Distributions aux porteurs de parts rachetables</b>		
Revenu net de placement	(940 220)	(1 369 387)
<b>Total des distributions aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>(940 220) \$</b>	<b>(1 369 387) \$</b>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	25 615 436 \$	22 050 629 \$

<b>ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES SÉRIE U (non audité)</b>		
<b>Pour la période close le 30 juin</b>	<b>2018</b>	<b>2017</b>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	5 098 197 \$	1 376 343 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	367 164 \$	(206 575) \$
<b>Opérations sur parts rachetables</b>		
Produit de l'émission de parts rachetables	338 285	567 015
Rachat de parts rachetables	(3 468 107)	-
<b>Opérations sur les parts (net)</b>	<b>(3 129 822) \$</b>	<b>567 015 \$</b>
<b>Distributions aux porteurs de parts rachetables</b>		
Revenu net de placement	(124 030)	(84 299)
<b>Total des distributions aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>(124 030) \$</b>	<b>(84 299) \$</b>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	2 211 509 \$	1 652 484 \$

*Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.*

## Harvest Energy Leaders Plus Income ETF (auparavant, Energy Leaders Plus Income ETF)

<b>TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE</b>		
<b>(non audité)</b>		
<b>Pour la période close le 30 juin</b>	<b>2018</b>	<b>2017</b>
<b>Activités d'exploitation</b>		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	1 694 699 \$	(2 722 768) \$
<b>Ajouter (déduire) les éléments sans incidence sur la trésorerie</b>		
(Gain) perte réalisé à la vente de placements	(1 592 771)	(657 245)
(Gain) perte réalisé sur les options vendues	1 097 008	(465 306)
Variation de la (plus-value) moins-value latente des placements	(2 589 173)	4 505 246
Variation de la (plus-value) moins-value latente des options vendues	94 470	16 808
Variation de la (plus-value) moins-value latente sur les opérations de change	1 108 815	(968 116)
Produit de la vente de placements**	14 648 715	7 047 559
Achat de placements**	(9 871 028)	(5 394 671)
Variation nette de l'actif et du passif hors trésorerie	(14 445)	(7 355)
<b>Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation</b>	<b>4 576 290</b>	<b>1 354 152</b>
<b>Activités de financement**</b>		
Produit de l'émission de parts rachetables	849 140	215 702
Annulation de parts rachetables	-	(215 163)
Rachat de parts rachetables	(4 646 405)	-
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables (déduction faite des réinvestissements)	(1 268 495)	(1 395 460)
<b>Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement</b>	<b>(5 065 760) \$</b>	<b>(1 394 921) \$</b>
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie pour l'exercice	(489 470)	(40 769)
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	722 539	488 049
<b>Trésorerie à la clôture de l'exercice</b>	<b>233 069 \$</b>	<b>447 280 \$</b>
<b>Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie</b>		
Dividendes reçus, nets des retenues d'impôt*	414 672 \$	314 660 \$

\* Inclus dans les activités d'exploitation

\*\* Les flux entrants (sortants) nets ne tiennent pas compte des opérations non réglées en trésorerie (opérations en nature).

*Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.*

## Harvest Energy Leaders Plus Income ETF (auparavant, Energy Leaders Plus Income ETF)

<b>INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (non audité)</b>				
<b>Au 30 juin 2018</b>				
<b>Nombre d'actions</b>	<b>Titre</b>	<b>Coût moyen (\$)</b>	<b>Valeur comptable (\$)</b>	<b>% de l'actif net</b>
<b>ACTIONS</b>				
<b>Énergie</b>				
16 364	Anadarko Petroleum Corporation	1 184 836	1 575 822	5,7
8 043	Andeavor	1 081 047	1 387 062	5,0
31 029	Baker Hughes, a GE Company	1 577 362	1 347 369	4,8
22 465	BP PLC, CAAE	1 154 527	1 348 505	4,9
8 267	Chevron Corporation	1 215 617	1 374 068	4,9
6 523	CNOOC Limited, CAAE	1 376 300	1 468 462	5,3
15 272	ConocoPhillips	1 064 431	1 397 784	5,0
27 652	Devon Energy Corporation	1 321 521	1 598 065	5,7
33 448	Enbridge Inc.	1 631 717	1 569 375	5,6
9 402	EOG Resources, Inc.	1 138 932	1 537 997	5,5
11 372	Exxon Mobil Corporation	1 212 465	1 236 830	4,4
21 408	Halliburton Company	1 256 098	1 268 170	4,6
16 336	Hess Corporation	969 734	1 436 538	5,2
13 728	Occidental Petroleum Corporation	1 176 611	1 510 216	5,4
8 896	Phillips 66	1 064 664	1 313 480	4,7
15 762	Royal Dutch Shell PLC, CAAE	1 193 156	1 434 550	5,2
16 109	Schlumberger Limited	1 474 480	1 419 541	5,1
28 933	Suncor Énergie Inc.	1 338 718	1 547 915	5,6
17 779	TOTAL S.A., CAAE	1 222 997	1 415 479	5,1
8 846	Valero Energy Corporation	896 281	1 288 886	4,6
<b>Total des actions</b>		<b>24 551 494</b>	<b>28 476 114</b>	<b>102,3</b>

## Harvest Energy Leaders Plus Income ETF (auparavant, Energy Leaders Plus Income ETF)

<b>INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (suite) (non audité)</b>				
<b>Au 30 juin 2018</b>				
<b>Nombre d'actions</b>	<b>Titre</b>	<b>Coût moyen (\$)</b>	<b>Valeur comptable (\$)</b>	<b>% de l'actif net</b>
<b>OPTIONS</b>				
<b>Énergie</b>				
(3 200)	Anadarko Petroleum Corporation – juill. 2018 à 70,5 USD	(8 572)	(17 459)	(0,1)
(2 600)	Andeavor – juill. 2018 à 139 USD	(11 836)	(2 222)	-
(4 600)	Baker Hughes, a GE Company – juill. 2018 à 33 USD	(7 284)	(7 257)	-
(4 400)	BP PLC – juill. 2018 à 45,5 USD	(5 980)	(5 784)	-
(2 700)	Chevron Corporation – juill. 2018 à 127 USD	(8 052)	(7 596)	-
(1 300)	CNOOC Limited – juill. 2018 à 165 USD	(9 092)	(17 176)	(0,1)
(5 000)	ConocoPhillips – juill. 2018 à 67,5 USD	(10 491)	(20 706)	(0,1)
(5 500)	Devon Energy Corporation – juill. 2018 à 42 USD	(10 015)	(19 884)	(0,1)
(11 000)	Enbridge Inc. – juill. 2018 à 32,5 USD	(12 213)	(49 313)	(0,2)
(3 100)	EOG Resources, Inc. – juill. 2018 à 118 USD	(11 331)	(32 440)	(0,1)
(3 700)	Exxon Mobil Corporation – juill. 2018 à 81,5 USD	(6 591)	(10 944)	(0,1)
(5 300)	Halliburton Company – juill. 2018 à 47 USD	(8 742)	(3 484)	-
(5 300)	Hess Corporation – juill. 2018 à 62,5 USD	(13 148)	(35 535)	(0,1)
(4 500)	Occidental Petroleum Corporation – juill. 2018 à 85 USD	(9 620)	(7 099)	-
(2 900)	Phillips 66 – juill. 2018 à 116 USD	(9 375)	(3 717)	-
(3 100)	Royal Dutch Shell PLC – juill. 2018 à 68 USD	(5 291)	(8 151)	-
(3 200)	Schlumberger Limited – juill. 2018 à 67,5 USD	(6 798)	(6 310)	-
(9 500)	Suncor Énergie Inc. – juill. 2018 à 54 USD	(4 786)	(7 885)	-
(2 900)	Valero Energy Corporation – juill. 2018 à 117 USD	(13 011)	(3 736)	-
<b>Total des options</b>		<b>(172 228)</b>	<b>(266 698)</b>	<b>(0,9)</b>
<b>Total des placements</b>		<b>24 379 266</b>	<b>28 209 416</b>	<b>101,4</b>
<b>Contrats de change à terme (note 6)</b>			<b>(583 055)</b>	<b>(2,1)</b>
<b>Autres actifs, moins les passifs</b>			<b>200 584</b>	<b>0,7</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>			<b>27 826 945</b>	<b>100,0</b>

# Harvest Energy Leaders Plus Income ETF (auparavant, Energy Leaders Plus Income ETF)

## NOTES ANNEXES (non audité)

30 juin 2018

### 1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Le fonds Harvest Energy Leaders Plus Income ETF (auparavant, Energy Leaders Plus Income ETF) (le « Fonds ») est un fonds d'investissement constitué selon les lois de l'Ontario aux termes d'une déclaration de fiducie datée du 24 septembre 2014 (date de création), dans sa version modifiée et mise à jour. Il n'y a pas eu d'activité importante au sein du Fonds entre la date de création et la date de lancement, le 21 octobre 2014. Le 21 octobre 2014, le Fonds a procédé à un premier appel public à l'épargne sur 3 650 000 parts de série A à un prix de 10,00 \$ par part, pour un produit brut de 36 500 000 \$ et sur 218 170 parts de série U à 10,00 USD par part, pour un produit brut de 2 181 700 USD (2 448 849 CAD). Le 20 novembre 2014, une option de surallocation visant l'acquisition de 57 000 parts de série A supplémentaires a été exercée à un prix de 10,00 \$ par part, pour un produit brut de 570 000 \$. Le 2 juin 2016, le Fonds a effectué un placement secondaire de 775 000 parts de série A, à un prix de 6,00 \$ par part, pour un produit brut de 4 650 000 \$. Dans le cadre de ce placement, une option de surallocation visant l'acquisition de 116 250 parts a été exercée à un prix de 6,00 \$ par part, pour un produit brut de 697 500 \$. Le siège social du Fonds est situé au 710 Dorval Drive, Oakville (Ontario) L6K 3V7.

Les objectifs de placement du Fonds consistent à offrir aux porteurs de parts des distributions mensuelles en trésorerie, la possibilité d'une plus-value du capital et une volatilité globale des rendements inférieure à ce qu'ils auraient connu s'ils avaient possédé directement les actions des leaders du secteur de l'énergie. Dans le cadre de sa stratégie de placement, le Fonds investit dans un portefeuille équilibré composé d'actions de 20 leaders du secteur de l'énergie ayant une capitalisation boursière d'au moins 10 G\$ au moment de l'investissement.

Le 19 septembre 2016, les porteurs de parts ont approuvé la conversion du Fonds en fonds négocié en bourse (« FNB »). La conversion a eu lieu le 24 octobre 2016 et le nom du Fonds a été changé pour Energy Leaders Plus Income ETF. Les parts des séries A et U se négocient depuis comme des parts de FNB sous les symboles HPF et HPF.U. Les parts de série U sont destinées aux investisseurs qui souhaitent effectuer un placement en dollars américains. Elles n'étaient pas négociées avant la conversion.

Le 14 juin 2018, le fonds Energy Leaders Plus Income ETF est devenu le fonds Harvest Energy Leaders Plus Income ETF. Aucune modification n'a été apportée aux objectifs et stratégies de placement ou à la gestion du Fonds.

### 2. MODE DE PRÉSENTATION

Les présents états financiers intermédiaires ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») applicables à la préparation d'états financiers intermédiaires, notamment la norme IAS 34 *Information financière intermédiaire*. Ils doivent être lus en tenant compte des états financiers annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, qui ont été établis conformément aux IFRS. La publication de ces états financiers intermédiaires a été autorisée par Harvest Portfolios Group Inc. (le « gestionnaire ») le 21 août 2018.

### 3. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

#### Instruments financiers

Le Fonds comptabilise les instruments financiers à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, majorée des coûts de transactions pour les instruments financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »). Les coûts de transactions des actifs et des passifs financiers à la JVRN sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Les achats ou ventes ordinaires d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction. Les placements et les actifs et passifs dérivés du Fonds sont évalués à la JVRN, conformément à son modèle économique. L'obligation du Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est présentée au montant du rachat, qui correspond approximativement à la juste valeur. Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti. Selon cette méthode, les actifs et passifs financiers reflètent le montant à recevoir ou à payer. La valeur comptable des autres actifs et passifs financiers évalués au coût amorti se rapproche de leur juste valeur en raison de leur échéance à court terme. Les méthodes comptables du Fonds pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des instruments dérivés sont identiques à celles utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins de transactions avec les porteurs de parts. Au 30 juin 2018 et au 31 décembre 2017, il n'y avait aucune différence entre la valeur liquidative par titre du Fonds et son actif net par titre calculé selon IFRS 9.

# Harvest Energy Leaders Plus Income ETF (auparavant, Energy Leaders Plus Income ETF)

## Juste valeur des placements et des instruments dérivés

Les placements et les instruments dérivés négociés sur un marché actif sont évalués aux cours de clôture publiés par les bourses reconnues ou par des courtiers en valeurs mobilières reconnus, le jour de l'évaluation. Le Fonds utilise le dernier cours qui s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. Les placements détenus sont représentés par des actions. Les instruments dérivés comprennent des options et des contrats de change à terme.

Les placements et les instruments dérivés qui ne sont pas négociés sur un marché actif sont évalués au moyen de méthodes d'évaluation établies par le gestionnaire. La valeur d'un titre pour lequel, de l'avis du gestionnaire, aucun cours ne peut être obtenu rapidement sera sa juste valeur déterminée par le gestionnaire. La juste valeur de certains titres est établie au moyen de techniques d'évaluation fondées en partie sur des hypothèses qui ne sont pas étayées par des données de marché observables. Ces méthodes et procédures peuvent notamment inclure des comparaisons avec des titres comparables ou similaires, l'obtention de données d'évaluation auprès d'émetteurs ou d'autres données analytiques relatives au placement et l'utilisation d'autres indicateurs disponibles. Ces valeurs sont analysées indépendamment à l'interne pour veiller à ce qu'elles soient raisonnables. Toutefois, en raison de l'incertitude inhérente à l'évaluation, la juste valeur estimative des titres peut être considérablement différente de la valeur qui serait utilisée s'il existait un marché immédiat pour ces titres. La perception concernant le risque de crédit de l'émetteur, la prévisibilité des flux de trésorerie et le terme à courir ont une incidence sur la juste valeur de ces titres.

## Classement des parts rachetables

Selon IAS 32 *Instruments financiers : Présentation* des IFRS, les actions ou les parts d'une entité qui comportent une obligation contractuelle pour l'émetteur de les racheter ou de les rembourser contre de la trésorerie ou un autre actif financier doivent être classées comme des passifs financiers, sauf si certaines conditions sont respectées. Les parts du Fonds comportent différents droits de rachat et, dans certains cas, ces droits prévoient un rachat à 95 % de la valeur de marché des parts inscrites en bourse. En conséquence, les parts du Fonds comportent de multiples obligations contractuelles et sont présentées dans les passifs financiers, puisqu'elles ne répondent pas aux critères qui permettraient de les classer dans les capitaux propres.

## Trésorerie

La trésorerie est constituée de dépôts en espèces.

## Opérations de placement et constatation des revenus

Le gain (perte) net réalisé sur les placements et la variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements sont calculés selon la méthode du coût moyen. Les revenus de dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende. Le coût des placements est déterminé selon la méthode du coût moyen.

## Répartition des revenus et charges et des gains et pertes en capital réalisés et latents

Les frais de gestion directement attribuables à une série sont imputés à celle-ci. Les charges d'exploitation, les revenus ainsi que les gains et pertes en capital réalisés et latents communs aux séries du Fonds sont habituellement répartis proportionnellement entre les séries en fonction de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables qui leur revient. Les gains et les pertes réalisés ou latents sur contrats de change à terme sont attribués uniquement à la série A.

## Conversion des devises

Les souscriptions et rachats du Fonds sont principalement libellés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation du Fonds. Les achats et ventes de placements libellés en devises et les dividendes et revenus d'intérêts libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date des opérations. Les gains (pertes) de change réalisés et latents sur les placements sont inclus dans l'état du résultat global, aux postes « Gain (perte) net réalisé à la vente de placements » et « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements ». Les gains (pertes) de change réalisés ou latents sur les actifs, les passifs et les revenus, à l'exception des placements libellés en devises, sont inclus dans l'état du résultat global, aux postes « Gain (perte) de change net réalisé » et « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur les opérations de change ». Les actifs et les passifs libellés en devises figurant dans l'état de la situation financière sont convertis en dollars canadiens à la date de clôture.

## Contrats de change à terme

Le Fonds conclut des contrats de change à terme pour se couvrir contre les fluctuations du change. Leur juste valeur est fondée sur la différence entre le taux contractuel et le taux à terme en vigueur de la monnaie sous-jacente à la date d'évaluation, appliquée au notionnel du contrat et ajustée pour tenir compte du risque de contrepartie. Au dénouement du contrat, le gain ou la perte est comptabilisé à titre de gain (perte) de change net réalisé.

# Harvest Energy Leaders Plus Income ETF (auparavant, Energy Leaders Plus Income ETF)

## Compensation des instruments financiers

Le Fonds opère compensation des actifs et passifs financiers et présente le montant net qui en résulte dans l'état de la situation financière lorsqu'il a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'il a l'intention de régler le montant net, ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

## Évaluation des parts rachetables

La valeur liquidative de chaque série à une date donnée correspond à la quote-part des actifs du Fonds revenant à chaque série moins la quote-part du passif du Fonds revenant à cette série (à l'exception des contrats à terme, qui sont uniquement attribués à la série A), exprimée en dollars canadiens au taux de change en vigueur à cette date. La valeur liquidative et la valeur liquidative par part sont calculées chaque jour ouvrable. Le terme « jour ouvrable » désigne tout jour où la TSX est ouverte aux fins de négociation.

## Options

Une option est une entente contractuelle en vertu de laquelle l'acheteur a le droit, mais non l'obligation, d'acheter (option d'achat) ou de vendre (option de vente) à ou avant une date établie, ou au cours d'une période donnée, un nombre précis de titres ou un instrument financier à un prix préétabli. Le vendeur reçoit une prime de l'acheteur en contrepartie d'une promesse de prix futur hypothétique sur un titre.

La prime reçue pour les options vendues est comptabilisée au coût au poste « Montant à payer pour les options vendues » dans l'état de la situation financière. Tant que la position de l'option vendue est maintenue, le passif au titre des options vendues est réévalué à un montant correspondant à la valeur de marché courante de l'option. Tout gain ou perte découlant de la réévaluation est inclus dans le poste « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des options vendues » de l'état du résultat global.

Le gain ou la perte enregistré à la vente ou à l'échéance des options est inscrit dans l'état du résultat global, au poste « Gain (perte) net réalisé sur les options vendues ».

## Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

Le poste « Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part » de l'état du résultat global représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série, divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation pendant la période pour cette série.

## Impôt sur le revenu et autres impôts

Le Fonds est une fiducie de fonds commun de placement au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Son année d'imposition prend fin le 31 décembre. La totalité du revenu net du Fonds aux fins fiscales et une part suffisante des gains en capital nets réalisés au cours d'une période doivent être distribués aux porteurs de parts de manière à ce que le Fonds n'ait aucun impôt à payer. Le Fonds ne comptabilise donc pas d'impôt sur le résultat. Étant donné que le Fonds ne comptabilise pas d'impôt sur le résultat, l'économie d'impôt liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été reflétée à titre d'actif d'impôt différé dans l'état de la situation financière. Les pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment afin de réduire tout gain en capital réalisé futur. Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées prospectivement sur une période maximale de 20 ans et être déduites des revenus imposables futurs. À la fin de la dernière année d'imposition, le Fonds avait des pertes autres qu'en capital de 349 350 \$ et des pertes en capital nettes de 6 887 315 \$ pouvant être reportées aux fins fiscales.

Le Fonds pourrait être assujéti à des retenues d'impôt sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôt s'y rattachant sont présentées à titre de charges distinctes.

Comme le gestionnaire est un résident de l'Ontario, les frais payés par le Fonds comprennent généralement la TVH de 13 %. La TVH est calculée selon le lieu de résidence des porteurs de parts à une date donnée, et non en fonction du territoire dont relève le gestionnaire. Un remboursement du taux combiné est demandé au nom du Fonds à l'Agence du revenu du Canada, à terme échu, en utilisant le taux de TVH en vigueur dans chaque province, ou le taux de TPS dans le cas des provinces non participantes.

# Harvest Energy Leaders Plus Income ETF (auparavant, Energy Leaders Plus Income ETF)

## Estimations comptables et jugements critiques

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses sur l'avenir. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants établis par le Fonds aux fins de la préparation des états financiers :

- a) Évaluation de la juste valeur des instruments dérivés et des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, notamment des instruments dérivés. La juste valeur de ces instruments est déterminée au moyen de techniques d'évaluation et peut être établie en ayant recours à des sources réputées en matière d'évaluation des cours (par exemple, des services d'établissement des prix) ou à des indications de cours fournies par les teneurs de marchés. Les cours obtenus par l'intermédiaire de ces sources peuvent constituer des indications, sans être contraignants ou exécutoires. Voir la note 7 pour de plus amples renseignements sur l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers du Fonds.

- b) Classement et évaluation des placements et des instruments dérivés selon IFRS 9

Le classement et l'évaluation des instruments financiers détenus par le Fonds exigent du gestionnaire qu'il exerce un jugement important concernant le modèle économique selon lequel le portefeuille est géré. Aux fins de l'application d'IFRS 9, le gestionnaire a déterminé que le Fonds a adopté un modèle économique selon lequel le portefeuille est géré et sa performance est évaluée d'après la méthode de la juste valeur.

## Normes comptables entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2018

Le Fonds a adopté IFRS 9 *Instruments financiers* pour la période commençant le 1<sup>er</sup> janvier 2018. Cette norme remplace IAS 39 *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. Elle introduit un modèle de classement et d'évaluation, ainsi qu'un modèle unique et prospectif de calcul de la perte de valeur en fonction de la « perte attendue », et une approche sensiblement remaniée de la comptabilité de couverture. Cette nouvelle méthode unique, fondée sur des principes, pour déterminer le classement des actifs financiers, repose sur les caractéristiques des flux de trésorerie et le modèle économique dans lequel s'inscrit la détention de ces actifs. Elle se traduit également par une méthode unique de calcul de la perte de valeur appliquée à tous les instruments financiers, ce qui nécessitera une comptabilisation plus rapide des pertes sur créances prévues. Le modèle comprend aussi des changements relativement au risque de crédit propre à l'entité lorsque les passifs financiers sont comptabilisés à la juste valeur, de sorte que les gains découlant de la détérioration du risque de crédit propre à l'entité à l'égard de ces passifs ne seront plus comptabilisés en résultat net. Le modèle économique choisi par le Fonds est celui fondé sur la juste valeur.

Depuis la transition à IFRS 9, les placements et les instruments dérivés du Fonds qui étaient désignés à la juste valeur par le biais du résultat net ou détenus à des fins de transaction conformément à IAS 39 sont désormais classés à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les autres actifs et passifs financiers qui étaient auparavant classés comme des prêts et créances selon IAS 39 sont évalués au coût amorti en vertu d'IFRS 9.

## 4. PARTS RACHETABLES

Le capital autorisé du Fonds se compose d'un nombre illimité de parts cessibles de chaque série représentant une participation indivise et égale dans cette série de l'actif net du Fonds. À moins d'indication contraire dans la déclaration de fiducie, toutes les parts comportent des droits et des privilèges égaux. Chaque part confère un droit de vote à toutes les assemblées des porteurs de parts et permet de participer en proportions égales à toutes les distributions faites par le Fonds. Les parts des séries A et U se négocient à la TSX sous les symboles HPF et HPF.U. Avant la conversion en FNB, les parts de série U n'étaient pas négociées. Au 30 juin 2018, les cours de clôture des parts des séries A et U s'établissaient respectivement à 5,52 \$ et à 5,90 USD (5,41 \$ pour la série A et 5,86 USD pour la série U au 31 décembre 2017).

## Souscriptions et rachats

Chaque jour de bourse, un courtier désigné ou preneur ferme peut placer un ordre de souscription ou de rachat visant un multiple entier du nombre prescrit de parts du FNB. Un jour de bourse désigne tout jour ouvrable de la TSX.

Si l'ordre de souscription ou de rachat est accepté, le FNB émet ou rachète des parts au courtier désigné ou preneur ferme dans les deux jours de bourse suivant la date à laquelle l'ordre de souscription ou de rachat est accepté. Pour chaque nombre prescrit de parts émises ou rachetées un courtier désigné ou un preneur ferme doit remettre ou recevoir un paiement comprenant :

## Harvest Energy Leaders Plus Income ETF (auparavant, Energy Leaders Plus Income ETF)

- a) un panier de titres admissibles et de trésorerie dont la valeur totale est égale à la valeur liquidative des parts rachetées;
- b) un montant en trésorerie dont la valeur est égale à la valeur liquidative des parts rachetées.

Chaque jour de bourse, les porteurs de parts peuvent demander le rachat de leurs parts contre un montant en trésorerie ou échanger des parts contre un panier de titres et de trésorerie. Les parts rachetées contre un montant en trésorerie peuvent l'être à un prix équivalent à 95 % de leurs cours de clôture à la TSX le jour effectif du rachat, sous réserve d'un prix de rachat maximal correspondant à la valeur liquidative par part. Les parts échangées contre un panier de titres, composé de titres et de trésorerie, le sont à un prix équivalent à leur valeur liquidative à la date effective de demande de rachat. Les parts sont rachetées dans le cadre de l'échange.

Les parts suivantes ont été émises, rachetées ou annulées pendant la période :

	Série A	Série U
<b>Total en circulation au 1<sup>er</sup> janvier 2017</b>	<b>3 402 271</b>	<b>160 770</b>
Parts rachetables émises	1 025 000	75 000
Parts rachetables rachetées	(150 000)	-
<b>Total en circulation au 30 juin 2017</b>	<b>4 277 271</b>	<b>235 770</b>
<b>Total en circulation au 1<sup>er</sup> janvier 2018</b>	<b>5 077 271</b>	<b>710 770</b>
Parts rachetables émises	575 000	50 000
Parts rachetables rachetées	(1 000 000)	(475 000)
<b>Total en circulation au 30 juin 2018</b>	<b>4 652 271</b>	<b>285 770</b>

Le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période close le 30 juin 2018 s'est élevé à 5 232 520 parts pour la série A (3 858 348 parts en 2017) et à 574 168 parts pour la série U (175 687 parts en 2017).

### Distributions

Le Fonds prévoit verser des distributions mensuelles en trésorerie aux porteurs de parts inscrits le dernier jour ouvrable de chaque mois. Ces distributions seront versées au plus tard le 15<sup>e</sup> jour ouvrable du mois suivant la date d'arrêté des registres. Chaque année depuis novembre 2015, le Fonds détermine et annonce un montant de distribution pour l'année suivante, basé sur ses observations de la conjoncture du marché. Le montant total des distributions pour la période close le 30 juin 2018 s'est établi à 1 064 250 \$, dont 940 220 \$ pour la série A (1 369 387 \$ en 2017) et 124 030 \$ pour la série U (84 299 \$ en 2017).

Le Fonds offre aux porteurs de parts la possibilité de réinvestir leurs distributions mensuelles dans le cadre d'un régime de réinvestissement des distributions. Ce régime permet de réinvestir automatiquement, au gré du porteur, les distributions mensuelles en trésorerie du Fonds dans des parts supplémentaires des séries A ou U (selon le cas), conformément aux modalités du régime. Le réinvestissement des distributions fonctionne exclusivement par rachat sur le marché.

## 5. OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES ET AUTRES CHARGES

### Frais de gestion

Harvest Portfolios Group Inc. est le gestionnaire du Fonds et il lui incombe de gérer l'ensemble des activités du Fonds, ainsi que de mettre à sa disposition du personnel de direction clé. Le gestionnaire a droit à des honoraires correspondant à 0,85 % de la valeur liquidative moyenne hebdomadaire du Fonds (taxes en sus) par année.

### Charges d'exploitation

Le Fonds est responsable des charges d'exploitation liées à la conduite de ses activités, notamment les droits de garde, les intérêts, les taxes, les frais juridiques, les honoraires d'audit, les honoraires des agents des transferts pour les services liés à l'émission et au rachat de parts, les frais de préparation de rapports financiers et d'autres rapports, les frais et charges liés au comité d'examen indépendant (« CEI »), dont les dépenses des membres du CEI, et les frais liés à la conformité avec les lois, les règlements et les politiques en vigueur. Le gestionnaire paie ces charges au nom du Fonds, à l'exception de certaines d'entre elles (comme les intérêts), et se fait ensuite rembourser par le Fonds.

Le gestionnaire peut, dans certains cas, absorber une portion des charges d'exploitation du Fonds. Aucune charge n'a été absorbée au cours des périodes closes les 30 juin 2018 et 2017. Le gestionnaire peut en tout temps cesser d'absorber ces charges sans avis préalable aux porteurs de parts.

## Harvest Energy Leaders Plus Income ETF (auparavant, Energy Leaders Plus Income ETF)

### Autres charges

Le Fonds rembourse au gestionnaire tous les frais et les charges raisonnables et tous les passifs engagés aux fins de la prestation de services pour le compte du Fonds dans le cadre de ses obligations aux termes des présentes. Ces frais et charges comprennent notamment : les frais d'impression et d'envoi des rapports aux porteurs de parts ainsi que d'autres communications, un montant raisonnable pour les salaires, les avantages sociaux et les honoraires de services-conseils, les coûts liés aux administrateurs indépendants du gestionnaire et d'autres frais d'administration engagés dans le cadre de l'offre continue des actions du Fonds et d'autres obligations. Ces frais sont répartis de façon raisonnable par le gestionnaire entre tous les fonds de Harvest Portfolios Group Inc. et les séries de chaque fonds concerné. Ils se sont élevés à 19 074 \$ pour la période close le 30 juin 2018 (24 040 \$ en 2017) et sont inclus dans les coûts de l'information aux porteurs de parts qui figurent dans l'état du résultat global.

### 6. CONTRATS DE CHANGE À TERME

Le Fonds conclut des contrats de change à terme pour couvrir les actifs et les passifs libellés en devises, pour la série A uniquement. Les contrats de change à terme conclus par le Fonds constituent un engagement ferme d'achat ou de vente d'une quantité convenue ou contractuelle d'une devise, à un cours et à un moment déterminés. Leur valeur correspond à la différence entre le taux contractuel et le taux à terme en vigueur à la date d'évaluation, appliqué au notionnel ajusté du risque de contrepartie. Les gains ou pertes latents sur le contrat de change à terme sont présentés dans la variation de la plus-value (moins-value) sur contrats de change à terme dans l'état du résultat global, et affectés à la série A jusqu'à ce que le contrat soit dénoué ou partiellement réglé.

Au 30 juin 2018 et au 31 décembre 2017, le Fonds avait conclu les contrats de change à terme suivants :

Au 30 juin 2018					
Contrepartie	Date de règlement	Monnaie achetée	Monnaie vendue	Gain (perte) latent	Prix du contrat
Banque Nationale du Canada, notation A	11 juillet 2018	960 000 USD	1 273 133 CAD	(11 694 \$)	0,7540
Banque Royale du Canada notation AA-	11 juillet 2018	7 870 478 CAD	6 160 000 USD	(223 752 \$)	0,7827
Banque Nationale du Canada, notation A	11 juillet 2018	7 879 502 CAD	6 160 000 USD	(214 727 \$)	0,7818
Banque Canadienne Impériale de Commerce notation A+	22 août 2018	9 098 226 CAD	7 030 000 USD	(132 882 \$)	0,7727
<b>Total</b>				<b>(583 055 \$)</b>	

Au 31 décembre 2017					
Contrepartie	Date de règlement	Monnaie achetée	Monnaie vendue	Gain (perte) latent	Prix du contrat
Banque Nationale du Canada, notation A	18 janvier 2018	1 256 374 CAD	990 000 USD	16 272 \$	0,7880
Banque Nationale du Canada, notation A	18 janvier 2018	6 959 871 CAD	5 455 000 USD	126 781 \$	0,7838
Banque Royale du Canada notation AA-	18 janvier 2018	6 960 771 CAD	5 455 000 USD	127 681 \$	0,7837
Banque Canadienne Impériale de Commerce notation A+	14 février 2018	10 784 004 CAD	8 400 000 USD	265 584 \$	0,7789
<b>Total</b>				<b>536 318 \$</b>	

## Harvest Energy Leaders Plus Income ETF (auparavant, Energy Leaders Plus Income ETF)

### Compensation des contrats de change à terme

En 2018 et en 2017, les modes de règlement de certains contrats de change à terme conclus par le Fonds répondaient aux critères de compensation dans l'état de la situation financière. Le tableau ci-dessous présente les instruments financiers comptabilisés qui ont été compensés au 30 juin 2018 et au 31 décembre 2017.

30 juin 2018			
Actifs et passifs financiers	Actifs (passifs) bruts	Montant admissible à la compensation	Montants compensés nets
Actifs dérivés	-	-	-
Passifs dérivés	(583 055 \$)	-	(583 055 \$)

31 décembre 2017			
Actifs et passifs financiers	Actifs (passifs) bruts	Montant admissible à la compensation	Montants compensés nets
Actifs dérivés	536 318 \$	-	536 318 \$
Passifs dérivés	-	-	-

## 7. GESTION DU RISQUE FINANCIER

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers : le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (qui inclut le risque de taux d'intérêt, l'autre risque de prix et le risque de change). Le gestionnaire cherche à minimiser ces risques en employant des gestionnaires de portefeuille expérimentés qui gèrent quotidiennement les placements du Fonds en fonction des événements qui se produisent sur le marché et des objectifs de placement. Pour aider à gérer ces risques, le gestionnaire maintient également une structure de gouvernance qui surveille les activités de placement du Fonds et s'assure qu'elles sont conformes à la stratégie établie par celui-ci et à la réglementation sur les valeurs mobilières.

### Autre risque de prix

L'autre risque de prix s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent du fait des variations des prix du marché. La situation du marché des actions peut avoir une incidence plus marquée sur la valeur des titres en portefeuille du Fonds que le rendement individuel de chaque société. La conjoncture économique et financière générale a une influence sur l'évolution du marché. Des facteurs politiques, sociaux et environnementaux peuvent aussi avoir un effet sur la valeur des titres.

Au 30 juin 2018, 102,3 % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds (96,9 % au 31 décembre 2017) se négociait sur des marchés boursiers. Si le cours des actions avait augmenté ou diminué de 5 % sur ces marchés, tous les autres facteurs demeurant constants, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice aurait augmenté ou diminué d'environ 1 423 806 \$ (1 573 483 \$ au 31 décembre 2017).

Dans les faits, les résultats réels des opérations peuvent différer, et l'écart peut être important.

### Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la valeur des placements libellés dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle du Fonds fluctue en raison de variations des taux de change. Lorsqu'un fonds achète un placement libellé en devises et que le taux de change entre le dollar canadien et la devise en question fluctue de façon défavorable, la valeur des placements du Fonds peut s'en trouver réduite.

Le tableau ci-dessous résume l'exposition nette du Fonds au risque de change. Les montants indiqués se fondent sur la valeur comptable des actifs monétaires et non monétaires (y compris les instruments dérivés et le notionnel des contrats de change à terme, le cas échéant).

## Harvest Energy Leaders Plus Income ETF (auparavant, Energy Leaders Plus Income ETF)

Au 30 juin 2018				
Devise	Exposition*	Contrats à terme*	Exposition nette*	% de l'actif net
Dollar américain	26 906 470 \$	24 158 129 \$	2 748 341 \$	9,9

\* En dollars canadiens

Au 31 décembre 2017				
Devise	Exposition*	Contrats à terme*	Exposition nette*	% de l'actif net
Dollar américain	30 386 342 \$	25 424 701 \$	4 961 641 \$	15,3

\* En dollars canadiens

Les expositions non monétaires et monétaires au risque de change s'élèvent respectivement à 26 669 386 \$ (29 974 051 \$ au 31 décembre 2017) et à 237 084 \$ (412 291 \$ au 31 décembre 2017).

Au 30 juin 2018, si la valeur du dollar canadien avait augmenté ou diminué de 5 % par rapport à toutes autres devises, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds aurait respectivement augmenté ou diminué d'environ 137 417 \$ (248 082 \$ au 31 décembre 2017), ou 0,5 % (0,8 % au 31 décembre 2017), sur la base de son exposition nette aux devises. Dans les faits, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité, et l'écart peut être important.

Le Fonds a conclu un contrat de change à terme couvrant en tout temps la quasi-totalité de la valeur de la quote-part des placements du portefeuille revenant à la série A.

### Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend de la possibilité que des variations de taux d'intérêt aient une incidence sur les flux de trésorerie futurs ou sur la juste valeur future des instruments financiers. Un risque de taux d'intérêt existe lorsqu'un Fonds investit dans des instruments financiers portant intérêt. Au 30 juin 2018 et au 31 décembre 2017, le Fonds ne détenait aucune obligation ni aucun instrument du marché monétaire. En conséquence, son exposition au risque de taux d'intérêt n'est pas importante.

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque qu'un fonds ne soit pas en mesure de faire face à ses engagements à temps ou à un prix raisonnable. Le Fonds est exposé à des rachats de parts, tel qu'il est décrit à la note 4. Puisque le paiement des rachats est principalement effectué après la livraison des parts, le FNB n'est pas exposé à un risque de liquidité significatif. Pour conserver suffisamment de liquidités, le Fonds investit la majorité de son actif dans des titres activement négociés sur des marchés publics et pouvant être facilement vendus. En outre, le FNB conserve une position en trésorerie et équivalents de trésorerie suffisante à cette fin.

Au 30 juin 2018 et au 31 décembre 2017, tous les passifs financiers du Fonds avaient une échéance inférieure à trois mois.

### Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend de la possibilité qu'une partie à un instrument financier ne respecte pas une obligation ou un engagement qu'elle a conclu avec le Fonds.

Toutes les transactions effectuées par le Fonds visant des titres cotés sont réglées ou payées à la livraison, en faisant appel à des courtiers approuvés. Le risque de défaut est considéré comme limité, car les titres vendus ne sont livrés que lorsque le courtier a reçu le paiement. Le paiement au titre d'un achat est effectué lorsque les titres ont été reçus par le courtier. La transaction échoue si l'une ou l'autre des parties manque à son obligation.

Le Fonds conclut également des contrats de change à terme qui sont exposés au risque de crédit. L'exposition maximale au risque de crédit correspond au gain (à la perte) latent sur les contrats à terme.

Au 30 juin 2018 et au 31 décembre 2017, le Fonds n'avait aucune exposition significative au risque de crédit. Toute la trésorerie du Fonds est détenue auprès d'une institution financière reconnue et réglementée.

## Harvest Energy Leaders Plus Income ETF (auparavant, Energy Leaders Plus Income ETF)

### Juste valeur des instruments financiers

Le Fonds classe les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (niveau 3). Les trois niveaux de la hiérarchie sont les suivants :

- Niveau 1 :** Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;
- Niveau 2 :** Données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables directement (p. ex., les prix) ou indirectement (p. ex., les dérivés de prix);
- Niveau 3 :** Données d'entrée relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

Le tableau ci-dessous présente la juste valeur des instruments financiers du Fonds au moyen de la hiérarchie des justes valeurs.

Les transferts entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont réputés être effectués à l'ouverture de la période de référence.

Classement des titres :

Placements à la juste valeur au 30 juin 2018				
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)
<b>Actifs financiers</b>				
<b>Actions</b>				
Actions ordinaires	22 809 118	-	-	22 809 118
CAAE	5 666 996	-	-	5 666 996
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>28 476 114</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>28 476 114</b>
<b>Passifs financiers</b>				
<b>Instruments dérivés</b>				
Options	(266 698)	-	-	(266 698)
Contrats de change à terme	-	(583 055)	-	(583 055)
<b>Total des passifs financiers</b>	<b>(266 698)</b>	<b>(583 055)</b>	<b>-</b>	<b>(849 753)</b>

Placements à la juste valeur au 31 décembre 2017				
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)
<b>Actifs financiers</b>				
<b>Actions</b>				
Actions ordinaires	26 804 237	-	-	26 804 237
CAAE	4 665 426	-	-	4 665 426
<b>Instruments dérivés</b>				
Contrats de change à terme	-	536 318	-	536 318
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>31 469 663</b>	<b>536 318</b>	<b>-</b>	<b>32 005 981</b>

Le Fonds ne détenait aucun titre classé au niveau 3 au 30 juin 2018 et au 31 décembre 2017 et il n'y a eu aucun transfert important entre les niveaux 1 et 2 pendant les exercices clos les 30 juin 2018 et 2017.

La valeur des actions et des options est basée sur les cours. La valeur d'un contrat de change à terme correspond à la différence entre le taux contractuel et le taux à terme en vigueur à la date d'évaluation, appliqué au notionnel et corrigé du risque de contrepartie.

## Harvest Energy Leaders Plus Income ETF (auparavant, Energy Leaders Plus Income ETF)

### Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, qu'il s'agisse de l'emplacement géographique, du type de produits, du secteur ou du type de contrepartie. Le tableau suivant résume le risque de concentration du Fonds selon la région et le secteur d'activité.

Régions :

Au	30 juin 2018		31 décembre 2017	
	\$*	% de l'actif net	\$*	% de l'actif net
États-Unis	26 669 386	95,8	29 974 052	92,3
Canada	1 540 030	5,6	1 495 611	4,6
<b>Total</b>	<b>28 209 416</b>	<b>101,4</b>	<b>31 469 663</b>	<b>96,9</b>

\* En dollars canadiens

Secteurs d'activité (pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables)

	30 juin 2018	31 décembre 2017
	% de l'actif net	% de l'actif net
<b>ACTIONS</b>		
Énergie	102,3	96,9
<b>OPTIONS</b>		
Énergie	(0,9)	-
<b>Total</b>	<b>101,4</b>	<b>96,9</b>

### 8. PAIEMENTS INDIRECTS

Les commissions de courtage versées à certains courtiers peuvent, au-delà du paiement des services de courtage pour les opérations sur titres, servir à la rémunération de services de recherche sur les placements fournis au gestionnaire. La rémunération des services de recherche incluse dans les commissions versées aux courtiers était nulle aux 30 juin 2018 et 2017.



## Head Office

710 Dorval Drive, Suite 209  
Oakville, Ontario L6K 3V7

Phone Number: 416.649.4541

Toll Free: 866.998.8298

Fax Number: 416.649.4542

Email: [info@harvestportfolios.com](mailto:info@harvestportfolios.com)

---

### MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent document peut contenir des déclarations prospectives portant sur des événements, résultats, circonstances, performance ou attentes futurs prévus qui ne correspondent pas à des faits historiques, mais plutôt à nos opinions sur des événements futurs. De par leur nature, les déclarations prospectives nous demandent de formuler des hypothèses et comportent des incertitudes et des risques inhérents. Il existe un risque important que les prédictions et autres déclarations prospectives se révèlent inexactes. Nous avertissons les lecteurs du présent document de ne pas se fier indûment à nos déclarations prospectives, car un certain nombre de facteurs pourraient entraîner un écart important entre les résultats, conditions, actions ou événements réels futurs et les objectifs, attentes, estimations ou intentions exprimés contenus dans les déclarations prospectives. Il pourrait y avoir un écart important entre les résultats réels et les attentes de la direction, telles qu'elles sont formulées dans ces déclarations prospectives, pour diverses raisons, parmi lesquelles la conjoncture boursière et économique, les taux d'intérêt, l'évolution de la réglementation et de la législation, les effets de la concurrence dans les secteurs géographiques et commerciaux où le Fonds peut investir et les risques décrits en détail, de temps à autre, dans le prospectus simplifié ou dans la notice annuelle. Nous avertissons les lecteurs que la liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive et que, lorsqu'ils s'appuient sur des déclarations prospectives pour prendre des décisions concernant un placement dans le Fonds, les investisseurs et autres personnes doivent examiner attentivement ces facteurs, ainsi que les autres incertitudes et événements possibles, et tenir compte de l'incertitude inhérente aux déclarations prospectives. Étant donné l'incidence possible de ces facteurs, le Fonds ne s'engage pas et dénie expressément toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser des déclarations prospectives, que ce soit par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres circonstances, sauf si la loi applicable l'y oblige.